
PROJET PÉDAGOGIQUE



2025-2026

SOMMAIRE

Introduction	Page 2
Description	Page 3
Elément du projet pédagogique	Page 8
Intention pédagogique	Page 8
Les objectifs du projet pédagogique	Page 9
Vie quotidienne et les activités	Page 10
Equipe pédagogique	Page 14
Cadre	Page 16
Activités extrascolaire	Page 17
Plan mercredi	Page 19
Evaluation	Page 20

INTRODUCTION

Le centre d'accueil « L'île aux enfants » reçoit les enfants âgés de 3 à 12 ans

L'association « L'île aux enfants » loi 1901 a vu le jour en juillet 2006. Elle a pour mission de répondre à un besoin conséquent d'accueil d'enfants scolarisés, âgés de 3 à 12 ans.

C'est un lieu de vie où les enfants évoluent selon leurs envies dans un cadre qui garantissent leur sécurité physique, morale et affective.

Il doit permettre aux enfants de développer leur autonomie et leur sociabilisation dans un espace de loisirs.

C'est également un lieu d'échange et de partage.

Le projet permet de donner un sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il stimule la créativité et l'imagination des équipes et il est spécifique aux caractéristiques de chaque accueil. C'est le résultat d'une préparation collective qui traduit l'engagement d'une équipe dans un temps et un cadre donné(il pourra être modifié tous les ans et en fonction des nouvelles demandes et/ou questionnements). Il est diffusé comme support de travail à toute l'équipe éducative, et sous différentes formes afin que les mineurs et les parents puissent avoir aussi les informations.

Le projet pédagogique et le projet éducatif sont disponibles sur le lieu de l'accueil et sur le site internet.

DESCRIPTION DU CENTRE

Beaucoup de famille utilisent ce service de façon régulière et la demande est en évolution permanente. Le nombre de famille qui sollicite ce service ne cesse d'augmenter à ce jour, nous comptons inscrits au centre âgées de 3 à 12 ans. En effets, l'ensemble des contraintes de la vie moderne en milieu rurale et frontalier nécessite la prise en charge des enfants pendant des périodes plus larges que l'accueil scolaire obligatoire.

Notre accueil multisite se situe :

Ecole la Jougne
4 rue des écoles
25370 Jougne

Horaires d'ouverture du centre en période scolaire :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
6h30 à 8h25	6h30 à 8h25	6h45 à 18h00	6h30 à 8h25	6h30 à 8h25
11h40 à 13h40	11h40 à 13h40		11h40 à 13h40	11h40 à 13h40
16h25 à 18h30	16h25 à 18h30		16h25 à 18h30	16h25 à 18h30

vacances scolaires et jours fériés:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
6h45 à 18h00				

Ecole des Verrières de Joux
4 rue des écoles
25300 Les Verrières de Joux

Horaires d'ouverture du centre en période scolaire :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h00 à 8h30	7h00 à 8h30		7h00 à 8h30	7h00 à 8h30
11h45 à 13h15	11h40 à 13h40		11h45 à 13h15	11h45 à 13h15
16h00 à 18h00	16h00 à 18h00		16h00 à 18h00	16h00 à 18h00

Le nombre d'enfants, la demande des parents et le nombre d'encadrants sur le site des Verrières de Joux nous poussent à avoir des horaires d'ouvertures légèrement réduit par rapport au site de Jougne.

Les moyens matériels :

Jougne

Depuis le 30 Mars 2015, le centre accueille les enfants dans des locaux situés au 4 rue des écoles à la Ferrière sous Jougne. Ceux-ci font partie du pôle scolaire.

La commune de JOUGNE met à disposition de l'association « L'île aux enfants » les locaux du bâtiment situé au 4 Rue des écoles La Ferrière sous Jougne 25370 JOUGNE et comprenant :

- Un hall d'entrée :

L'ouverture de la porte se fait que sur décision d'un adulte. Un interphone rythme les entrées, sorties afin de contrôler chaque venue ou départ. Cette mesure permet d'être en parfaite sécurité dans les locaux du centre d'accueil.

Aussi, il est équipé d'un vestiaire adapté aux enfants de moins de 6 ans. (Porte-manteau petits bancs, rangements et...)

- Un séchoir :

Une pièce accolée au hall d'entrée. Il sert de vestiaire pour les plus de 6 ans. L'hiver il permettra de faire sécher au besoin les vêtements mouillés (gants, combinaisons, bottes, etc...).

- Un grand couloir :

Il dessert les différentes pièces et où nous avons aménagé un espace pour les plus grands avec un babyfoot, quelques canapés et une caisse de bandes dessinées et autres livres plus adaptés à leur tranche d'âge.

- Une salle de vie :

Une réelle salle d'activité où nous avons créés différents espaces afin que tous les enfants se projettent et trouvent leur place. Plusieurs hauteurs de table vont s'adapter à la morphologie de tous. Un coin activités manuelles avec un lavabo, un espace jeux de construction, et une certaine place pour les jeux de société. Une salle adaptée aux réels besoins des enfants.

Un local de rangement y est intégré, tout le matériel dédié aux diverses activités.

Une connexion internet, un interphone et un téléphone sans fil viennent parfaire cet espace de vie.

- Un dortoir :

2 espaces assez distincts y ont pris place.

*Espace couchage : plusieurs couchages adaptés aux enfants, des stores occultant, un gros panier à doudous.

*Un coin bibliothèque.

Dans cette pièce nous avons prévus plusieurs patères afin d'y ranger les sacs contenant les rechanges des enfants.

- Un bureau,

Un grand bureau pouvant accueillir la directrice administrative et financière ainsi que la directrice

Une place est prévue pour recevoir au besoin les familles.

De placards de rangement. Etc...

- Des sanitaires :

*Un espace grands composé de /

1 espace garçon avec 2 sanitaires dont 1 adapté aux personnes handicapées.

1 espace fille avec 2 sanitaires dont 1 adapté aux personnes handicapées.

*Un espace petit composé de /

4 petits WC séparés par des cloisons ludiques.

*Tous équipés de lave-mains.

- Un local à poubelles :

Local où nous pouvons ranger le matériel dédié à l'extérieur (tricycles, raquettes etc...).

- Un vestiaire - toilettes :

Près de l'entrée de « service », un espace est réservé à l'équipe pédagogique. Un vestiaire avec des casiers adaptés, un WC et une douche.

- Une cuisine,
Un espace cuisine pensé et réfléchi.
Une entrée pour la vaisselle sale, une sortie pour la vaisselle propre.
Un espace nettoyage vaisselle.
De grands placards de rangements pour la vaisselle propre.
Un placard inox fermant à clé devant contenir les produits d'entretien.
Un placard coulissant inox pouvant contenir la nourriture sèche.

- Une salle de restauration :
Cette salle peut accueillir une centaine de places assises.
* Un espace petit avec des tables et des chaises adaptées
* Un espace grand
* Un espace pour le lavage des dents. Un porte gobelet pouvant recevoir environ 80 gobelets et une fontaine à eau avec plusieurs boutons poussoirs. Afin que le passage des enfants soit fluide.

Le tout d'une superficie de 399.50 m².
En plus des locaux, le bâtiment ALSH dispose d'une cour fermée et sécurisée de 420 m². et d'une entrée abritée de 6.5 m².
Il est à noter qu'un ascenseur permet une communication entre l'étage ALSH et le rez de chaussé école maternelle.

Annexe :
A disposition pendant nos heures d'ouverture, la salle de motricité que le centre de loisirs partage avec l'école. Ainsi que les cours d'école.

Les Verrières de Joux

La commune des Verrières de Joux met à disposition de l'association L'île aux enfants les locaux du bâtiment situé au 18 rue de Franche-Comté 25300 Les Verrières de Joux et comprenant :

- L'entrée se fera par la porte principale, les enfants pourront s'habiller, se déshabiller avec un aménagement adéquat (porte manteau, petit banc, boîte à chausson...).

- Une salle de vie :
Une grande salle de vie où nous avons créé différents espaces afin que tous les enfants se projettent et trouvent leur place. Plusieurs hauteurs de table vont s'adapter à la morphologie de tous. Un coin activités manuelles, un espace jeux de construction, et une certaine place pour les jeux de société. Une salle adaptée aux réels besoins des enfants.
Un placard de rangement y est intégré pour ranger tout le matériel dédié aux diverses activités. Cette salle sera aussi utilisée pour la prise des repas chaque matin, midi, et goûter.

-Des sanitaires :

Un espace composé de :

1 WC adulte, 1 WC maternelle avec lavabos adaptés.

- Une cuisine,

Un espace cuisine pensé et réfléchi.

Un espace nettoyage vaisselle.

Des placards de rangements pour la vaisselle propre.

Un placard fermant à clé devant contenir les produits d'entretien.

Un placard pouvant contenir la nourriture sèche.

Annexe :

La cour de l'école à proximité du lieu d'accueil est à notre disposition lors de nos horaires d'ouverture, ainsi que le terrain de jeux en contre-bas.

Salle multimodal

Une salle de vie où les enfants de plus de 6 ans peuvent faire des jeux de construction, sociétés et activités manuelles.

Salle Saint Eloi

La commune met à disposition l'association la salle Saint Eloi située au 16 rue de la Forge à la Ferrière sous Jougne à 150 mètres du pôle ALSH groupe scolaire la Jougna.

L'entrée se fera par la porte principale, les enfants auront l'aménagement nécessaire afin de poser leurs affaires (boîte à chaussons, porte manteau).

-Une salle de vie

Une grande salle de vie où sont créés différents espaces, un placard afin de ranger tout le matériel d'activités. Cette salle sera dédiée au CM1-CM2 pour la prise du déjeuner uniquement.

-Des sanitaires

2 WC adultes et un lavabo.

-Un espace cuisine pensé et réfléchi.

Un espace nettoyage vaisselle.

Des placards de rangements pour la vaisselle propre.

Un placard fermant à clé devant contenir les produits d'entretien.

Un placard pouvant contenir la nourriture sèche.

Les moyens financiers :

L'association applique une tarification de services périscolaires modulée en fonction des ressources des familles ou de leur domiciliation.

LES ÉLÉMENTS DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Le centre d'accueil joue un rôle social évident, compte tenu de l'organisation des temps de travail des parents. Ces accueils sont avant tout des lieux où se mêlent le plaisir, le jeu et le partage dans le respect.

L'équipe pédagogique doit se référer au projet éducatif où sont déterminés les objectifs éducatifs et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

Les principaux objectifs de ce projet sont :

- Assurer la sécurité physique, sanitaire, affective et morale de chaque enfant.
- Favoriser une construction sereine de soi (l'être) en les confortant dans leur capacité d'initiative et de créativité.
- Contribuer à la préparation d'adultes responsables.
- Ouvrir l'esprit des enfants au monde qui les entoure notamment dans les domaines artistiques, culturels et sportifs.
- Permettre aux enfants de s'exprimer, de participer activement à la vie en collectivité.
- Favoriser et veiller à l'intégration des enfants les plus fragiles et/ou pouvant souffrir de difficultés particulières.
- Favoriser une prise en compte de l'environnement et de son respect (développement durable).

INTENTION PÉDAGOGIQUE

- Chaque enfant puisse trouver sa place afin de s'épanouir en tant qu'individu à part entière
- Chacun être autonome

Il est indispensable que l'ensemble de l'équipe pédagogique ait un bon relationnel, que ce soit en interne ou avec les enfants et les parents.

Un esprit de solidarité et d'entraide est plus que souhaitable pour une bonne coordination. De même, l'honnêteté de chacun est également requise pour favoriser le bon fonctionnement.

LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE

Respecter le rythme de chacun.

Que chacun trouve sa place, grands et petits, animatrices et parents.

Veiller à la sécurité physique et affective des enfants.

Travailler sur l'autonomie et les principales règles d'hygiène.

Favoriser la mixité des groupes

Eveiller la curiosité des enfants à travers un grand panel d'activité.

S'adapter au rythme des familles frontalières pour le bien-être de l'enfant.

Afin que tous soient épanouis, il est important de créer une relation de confiance avec chacun des membres de l'équipe d'encadrement. Le rôle du directeur est alors indispensable, c'est lui qui donnera le « ton ». Les règles de collectivités sont le « ciment » du groupe. Il s'agit alors de respecter plusieurs règles importantes que nous communiquerons aux enfants à travers différents divers moyens pédagogiques.

Exemples :

Respecter les autres et ne pas se moquer. Ne pas faire d'acrobaties. S'asseoir correctement à table. Etc...

Le choix des enfants est aussi important, même si le panel d'activités est large, il est important que l'enfant puisse avoir le choix de participer. Il pourra si il le souhaite (hors activités de sortie), utiliser les coins jeux (jouets) et bibliothèque afin d'être plus au calme certaines demi-journées.

A travers la majorité des activités misent en place, l'équipe d'animation favorisera alors l'esprit d'entre-aide. Cette valeur est importante et fait partie à part entière des objectifs convenus en réunion avant la réalisation de nos différents projets.

Nous portons une attention toute particulière à offrir sur nos 2 sites un accueil de qualité afin de garantir la sécurité et l'épanouissement de chaque enfant.

VIE QUOTIDIENNE ET LES ACTIVITÉS

Chaque enfant ayant un rythme de vie différent, l'équipe d'animation est présente pour subvenir aux besoins de chacun d'entre eux.

Le but du centre d'accueil de loisirs est de respecter le rythme de chacun.

En effet chaque enfant doit se sentir bien au centre. C'est donc dans ce but précis que l'équipe d'animation va orienter son travail.

Chacun doit trouver un équilibre tant physiquement que mentalement. Il s'agit de respecter les temps de repos très importants surtout pour les plus petits qui en ont le plus besoin, mais aussi insister sur les règles d'hygiène élémentaires :

- Se laver les mains souvent :

Avant et après les repas

Avant et après être allé aux toilettes.

- Se laver les dents après les repas.

Il est donc important de respecter les besoins et intérêts de l'enfant tout en lui donnant des limites et en se faisant respecter.

Le matin

En effet l'heure d'arrivée varie en fonction des familles. Certains sont présents dès 6h30 le matin il est donc nécessaire d'inciter l'enfant à se recoucher un moment afin d'être en forme pour sa journée d'école ou de pratique des activités calmes. L'enfant a la possibilité de prendre son petit déjeuner au centre. un petit déjeuner équilibré nécessaire au bon déroulement de la journée. Ensuite les enfants ont un petit temps pour jouer avant le départ pour l'école à 8h20.

Le midi

Le midi, ce sont des repas élaborés de façon à satisfaire tous les besoins nutritionnels des enfants qui seront servis.

Nous sensibiliserons les enfants au goût, à l'odorat, et à la vue. Chacun aura le temps de manger à son rythme. Nous ferons des menus au service du goût et du bien-être.

Pendant le temps méridien, les animateurs vont chercher les enfants à l'école.

Jougué

Les maternelles forment un groupe d'une cinquantaine d'enfants, les primaires comptent environ le même effectif.

Il nous est plus facile aujourd'hui de séparer grands et petits afin qu'ils trouvent tous leur équilibre.

Les petits et une classe de primaire passent aux toilettes se lavent les mains, et prennent leur repas dès 11h45 jusqu'à 12h30 environ, un passage au toilette puis un temps de jeu (à l'intérieur ou à l'extérieur), de lecture, des jeux de sociétés...

Pour les primaire ce qu'ils souhaitaient est enfin arrivé ! Ils peuvent discuter tranquillement sans être mis à contribution par les petits. Leur rythme en est que plus respecté.

Les grands ont un temps de jeux jusqu'à 12h30. Après un passage aux toilettes et lavage des mains, ils prennent leur repas.

Le temps du repas s'effectue dans le calme, chacun goûte de tout et se tient correctement à table.

Nous, animateurs, voyons un réel changement de comportement de certains enfants et nous avons plus de temps à leur accorder. Les enfants ont aussi plus de temps pour jouer et se détendre après le repas ce qui leur est évidemment bénéfique pour la reprise de l'école à 13h30.

Cette évolution nous permet alors de prendre plus de temps les uns avec les autres, en étant plus à l'écoute.

Les Verrières de Joux

Un petit effectif nous permet de garder l'esprit convivial d'un repas familial. Les enfants passent aux toilettes, se lavent les mains et passent tous à table aux alentours de midi. Le repas terminé, un passage au toilette puis un temps de jeu (à l'intérieur ou à l'extérieur), de lecture, des jeux de sociétés...

A l'heure de la reprise de l'école, les animateurs raccompagnent les enfants dans les classes

Le soir

Après l'école, même démarche, les animateurs se rendent à l'école avec la liste des enfants à prendre en charge. Un goûter suivi d'une activité sont proposés aux enfants. L'heure de départ varie en fonction des familles.

Les spécificités des mineurs accueillis et modalités envisagées en cas d'accueil d'enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps.

L'Ile aux enfants accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans en périscolaire et CLSH à Jougne. En complément de l'école, les instances périscolaire et extra-scolaire représentent un espace d'apprentissage et de socialisation important, c'est pourquoi l'association accompagne également des enfants à besoins spécifiques.

Il a été constaté depuis l'année 2015 une augmentation des différentes pathologies et spécificité à accompagner tel que :

- Les allergies alimentaires
- Les différents régimes alimentaires
- Les enfants reconnus porteur d'une maladie comme handicap
- Les problèmes liés aux comportements diagnostiqués par des professionnels, et suivis par des AESH lors du temps scolaire
- Mais aussi les problèmes de comportement non diagnostiqués par les professionnels

L'équipe de direction et d'animation sont particulièrement attentifs aux enfants à besoins spécifiques, cette démarche nécessite beaucoup de temps, de concentration, de vigilance mais aussi d'énergie.

L'équipe tend à favoriser l'inclusion de l'enfant accueilli au sein de l'Ile aux enfants, en ne laissant pas l'individu en marge de la société, pour cela les temps et activités sont tant que possible aménagés en fonction des besoins de celui-ci.

De plus il est du devoir de l'Ile aux enfants d'appliquer la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées :

1er, article 2 que **« l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie »**

Néanmoins l'association se réserve le droit de réagir si l'état d'esprit du groupe devait pâtir du comportement de certains enfants.

Lorsqu'il est demandé par la famille ou le médecin, la directrice participe à la mise en place du PAI afin de savoir réagir au plus vite en cas de crise, d'allergie...

Puis le relais de l'information se fait sein de l'équipe lors des réunions hebdomadaires au centre d'accueil le mardi après-midi pendant le temps scolaire.

Pour toute administration de médicament, une ordonnance à jour est exigée. Aucun traitement ne sera donné sans ordonnance ou PAI.

L'équipe est de plus en plus confrontée à des enfants ayant des problèmes d'alimentation (refus de manger un grand nombre d'aliments). Si un problème est constaté, l'équipe a décidé de mettre en place un suivi en accord avec les parents (noter à chaque repas les aliments et quantité que les enfants ont mangé). Un bilan leurs sera fait régulièrement. L'enfant en fonction de son âge peut-être lui aussi impliqué, en remplissant lui-même un petit tableau ludique de ce qu'il a mangé et aime ou non (utilisation autocollants smiley)

L'IAE adapte les différentes sortes d'activité proposées aux enfants à besoins spécifiques :

- Les activités ordinaires sans adaptation : l'enfant a besoin spécifique participe à la même activité que l'ensemble de ses pairs dans les mêmes conditions et suivant les mêmes règles.
- .
- Les activités ordinaires avec adaptation : l'enfant participe à l'activité mais les règles sont modifiées et les exigences sont dosées et/ou l'enfant dispose d'un soutien personnel.
- Les activités ordinaires avec un rôle différent pour l'enfant intégré : l'enfant est impliqué dans l'activité mais a un rôle différent. On s'assure de lui confier un rôle, une responsabilité ou une tâche à effectuer.
- Les activités personnalisées aux besoins de l'enfant : on adapte l'activité en fonction de l'état de l'enfant si celui-ci en ressent le besoin.

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

A L'équipe pédagogique se compose :

- De l'équipe de direction avec une directrice, une directrice adjointe et un référent par site.
- De l'équipe d'animation est composée à minima, selon la réglementation en vigueur de 50% d'animateurs qualifiés au minimum, 30% de stagiaires et 20% de non qualifiés au maximum. Sous la responsabilité de la directrice, les animateurs proposent des actions cohérentes et adaptées aux enfants qui leurs sont confiées. Ces actions s'inscrivent clairement dans un travail d'équipe et sont en lien avec le projet pédagogique. Ils participent à la mise en œuvre de ces actions en ayant le souci de l'intérêt premier de l'enfant. Ils peuvent être associés directement à des tâches administratives.

Concernant les taux d'encadrement La directrice doit se référer à la réglementation en vigueur relative au taux d'encadrement des activités de l'Accueil de Loisirs en ayant recours à un nombre suffisant d'animateurs compétents selon les activités.

Les animateurs bénéficient d'un temps de préparation des activités. Ce temps est défini par la directrice et la directrice adjointe. Ce temps peut également être mis à profit pour noter les observations du vécu avec les enfants. En supplément de ces réunions organisationnelles, doivent être proposés aux membres de l'équipe des moments d'échange et de réflexion plus ouverts, suscités par les contenus. Ils sont aussi une manière de contribuer à la progression des projets.

Le rôle de la directrice administrative et financière

- Elle gère la gestion budgétaire, financière et comptable (budgets, contrôle de la trésorerie, lien avec la CAF et la mairie, recherche de subventions, bilans...)
- Elle participe à l'application de la réglementation (HACCP, Normes de sécurité, locaux....)
- Elle gère les ressources humaines (recrutement, contrats de travail, préparation de paies, fiches de poste....)
- Elle participe à la vie du centre : encadrement et animation

Le rôle de la directrice

- Elle est garante du respect du projet éducatif et de la bonne mise en œuvre du projet pédagogique.
- Elle est soucieuse de l'image de marque de l'île aux enfants.
- Elle assure la gestion de l'équipe : organisation, fonctionnement et formation (horaires, plannings, réunions, gestion des stagiaires).

Elle motive l'équipe d'animation en veillant à une bonne cohésion.

- Elle assure le suivi administratif et financier : recrutement, facturation
- Elle assure la gestion de la structure (SDJES, règlementation, restauration ...)
- Elle s'occupe de la gestion du matériel.
- Elle prend contact avec les différents partenaires sollicités.
- Elle veille au bien-être et à la sécurité de chaque enfant.
- Elle participe à l'encadrement des activités, comme les animatrices

Le rôle des animatrices et surveillantes périscolaires

- L'animatrice a un rôle éducatif et doit veiller au bien être de chaque enfant de son groupe.

Elle a un rôle d'animation et d'organisation d'activités et de jeux.

Pendant les temps libres et les temps d'activités, l'animateur joue, encourage, participe, veille, rassure et valorise l'enfant dans un climat sécurisant.

Elle met en application le projet pédagogique.

Elle est garant :

- De la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant.
- Du respect du rythme de vie et des besoins fondamentaux de chaque enfant tout au long de la journée.
- L'animateur doit rester vigilant, présent et disponible. Il a une attitude d'écoute, d'attention et sera respectueux de la personnalité de chaque enfant. RESTER OBJECTIF.
- Elle tient compte du fait que chaque enfant est un individu à part entière et qu'il en sera leur modèle.
- Elle sera soucieux de sensibiliser les enfants à entretenir de bonnes relations entre eux, axées sur le respect, la solidarité, l'entraide et le partage afin d'entretenir une ambiance conviviale et paisible, il peut aussi avoir un rôle de confident

L'animatrice a aussi un rôle d'agent d'entretien (ménage et vaisselle) quand les enfants sont à l'école ou après le service du repas :

- Elle veille et gère la propreté de l'établissement.
- Elle participe à la mise en place des tables et assure le service
- Elle lave le linge de service (torchons, linges de vaisselle, sac de couchage...)

Le rôle d'assistante sanitaire :

- Elle s'occupe du suivi médical des enfants : administre les traitements uniquement sur ordonnance

(Rôle des animateurs permanents)

- Elle remplit et tient à jour le registre « cahier des petits bobos » (toutes les personnes qui soignent)
- Elle a la gestion du stock de médicaments de premières urgences (achat, renouvellement en cas de péremption)
- Elle gère et explique les différents PAI
- Il vérifie les trousses à pharmacie et les complètes si besoin.

CADRE

Le périscolaire est considéré comme un Accueil Collectif de Mineurs et doit se référer à la réglementation de celle-ci.

		Avec PEDT	Sans PEDT
Jusqu'à 5 heures consécutives	Moins de 6 ans	1 pour 14	1 pour 10
	Plus de 6 ans	1 pour 18	1 pour 14
Plus de 5 heures consécutives	Moins de 6 ans	1 pour 10	1 pour 8
	Plus de 6 ans	1 pour 14	1 pour 12

Certaines règles de vie doivent être fixées. Elles peuvent être complétées et définies par l'ensemble de l'équipe. Les règles de vie de l'île aux enfants sont affichées dans les pièces mais aussi dans notre règlement intérieur.

ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRE À JOUGNE

L'équipe établit un planning d'activités avant chaque période scolaire et le diffuse à l'école et sur le site internet du centre d'accueil. Les enfants peuvent alors participer aux activités manuelles, culturelles, sportives... en lien avec nos objectifs pédagogiques.

- Développement de l'esprit d'initiative,
- Réflexes sociaux : propreté, ordre, respect des autres et du matériel,
- Eveiller leur curiosité par le jeu et la discussion,
- Favoriser la mixité des groupes et l'échange,
- Faire découvrir différentes activités aux enfants, manuelle, éducatives, culturelles ou encore sportives.

Le centre ouvre ses portes à 6h45. L'accueil s'effectue comme la semaine, les enfants arrivés tôt se recouchent autant de temps que possible afin que la journée ne soit pas trop longue. Puis le petit déjeuner est préparé pour tous ceux qui le souhaitent.

Les activités débutent entre 9h et 10h préalablement préparées par les animateurs.

12h repas pris au centre ou pique-nique en fonction de l'activité prévue. Les enfants en général moins nombreux pendant les vacances ont plus de temps pour manger et discuter à table.

Vers 13h-13h30 chacun se brosse les dents sous la surveillance de l'animateur. Ensuite les petits font la sieste et les grands jouent dans le calme.

Après ce temps calme, une seconde activité est organisée jusqu'à l'heure du goûter.

Enfin des petits jeux de constructions, jeux de sociétés... sont à leur disposition en attendant l'arrivée des parents. Le centre ferme ses portes à 18h.

Chaque période extrascolaire est l'occasion de retrouver les enfants dans un autre contexte que celui de l'école. Notre objectif est donc de favoriser les activités ludiques qui vont permettre aux enfants d'avoir le temps de « jouer » et de prendre du bon temps avec les copains.

En effet les journées sont organisées sous forme de 2 demi-journées d'activité, une sera attribuée au développement de la motricité à travers des jeux plus ou moins physiques afin que l'enfant puisse se dépenser et s'ouvrir aux autres. Et l'autre demi-journée sera attribuée aux activités manuelles, à l'expression corporelle comme le théâtre ou encore la peinture.

Tout cela en respectant le souhait et les envies de chacun en proposant au maximum des activités libre choix, selon ses aspirations ses attentes et ses besoins.

De plus, plusieurs activités sont organisées selon des cycles avec une progression pédagogique et une réalisation finale comme nous l'avons déjà fait avec :

- Initiation à la danse => spectacle de fin d'année
- Ultimate et Uni hockey => tournoi en fin de session
- Réalisation d'un petit journal => édition trimestrielle
- Jardin=> cycle de la plantation à la récolte avec réalisation d'une belle soupe à la clé
-

Nous sollicitons régulièrement des parents, des bénévoles et agents territoriaux, pour intervenir auprès des enfants et leur faire découvrir leur domaine de prédilection. (Agriculteur, garde forestier, bibliothécaire...)

Nous mettons en place régulièrement des activités sportives, le plus souvent en collaboration avec les associations locales. Celles-ci sont toujours réfléchies et encadrées par des moniteurs diplômés d'Etat. L'objectif principal étant de conserver l'aspect ludique mais aussi de faire découvrir aux enfants en toute sécurité différents sports tels que : la natation, accrobranche, escalade...

Aussi, nous réalisons beaucoup de sorties permettant de faire découvrir ou redécouvrir notre territoire aux enfants, avec son environnement et son patrimoine riche et variés.

Les différentes tranches d'âge présentes au centre demandent à l'équipe d'animation une adaptation de tous les jours.

En effet il s'agit de mettre à portée des enfants du matériel adéquat à leur évolution en toute sécurité, quel que soit leur âge.

Mettre en valeur des moments importants d'activité collective.

Apprendre à respecter l'autre à travers des jeux, des compétitions, mais aussi des activités manuelles, (peinture, création d'objets personnalisés...) intellectuelles (memory, puzzle, lecture).

Eveiller la curiosité et l'imagination à travers des spectacles...

Et pour les plus grands commencer à aborder le sujet de la responsabilité (arbitrage...) qui leur permettra de s'épanouir.

Et tout cela en étant à l'écoute des enfants, en répondant à leur demande et en les sollicitant pour des projets d'activités .

Au minimum deux animateurs seront présents afin de subvenir aux besoins de chacun.

Chaque transport sera effectué avec des cars de location et conduit un conducteur de bus.

PLAN MERCREDI

Les mercredis, les activités se déroulent dans le cadre du « PEDT ». Ce dernier mis en place par la collectivité de Jougue a été établi en collaboration avec les représentants de l'école, les représentants des associations culturelles et sportives de notre commune et l'ensemble de notre équipe éducative.

Comme détaillé dans notre « Plan Mercredi » nos axes prioritaires sont:

- respecter les besoins de l'enfant, veiller à rester à leur écoute, en gardant à l'esprit que le « mercredi » reste avant tout, un jour de relâche, dans des rythmes de vie parfois compliqués....

Nous avons la chance d'avoir une équipe soudée et complémentaire avec un noyau fort présent depuis plusieurs années, qui tout au long de l'année, accompagne chaque enfant, tant en période périscolaire qu'extrascolaire, tissant ainsi des liens de complicité et de confiance avec chaque enfant.

Pour mettre en place nos activités nous bénéficions d'une structure neuve, que nous partageons avec l'équipe enseignante tout comme nous mutualisons l'ensemble du matériel. Nous profitons ainsi de quatre cours de récréation, d'une grande salle de motricité, de matériel informatique, d'une bibliothèque, de beaucoup de matériel sportif et éducatif.

En plus du partage des locaux et du matériel, on peut noter une collaboration étroite entre l'équipe enseignante et l'équipe pédagogique de l'île aux enfants. C'est ensemble que nous décidons de l'organisation du quotidien lors des transitions « école -périscolaire », que nous nous travaillons sur l'accueil des enfants à besoins spécifiques, mais c'est également ensemble que sont mis en place des projets comme le label « Eco Ecole », ensemble pour le bien-être des enfants

EVALUATION

- Le bon déroulement des activités (suivi du programme et plaisir des enfants) nous permettra une évaluation simple et rapide au cours des journées. Un livre d'or sera mis en place pour les activités extra-scolaires.
- Des échanges entre animateurs et enfants seront fait régulièrement en fin de journée.

- Enfants / Equipe d'animation

Une fois par semaine nous prenons le temps avec les enfants d'échanger sur les différentes situations vécues mais aussi sur les points à améliorer afin d'avoir un fonctionnement le plus fluide possible. Nous avons aussi créé avec les enfants une boîte à idées, ils peuvent alors émettre leurs idées, propositions et réclamations... Souvent pendant les vacances nous faisons un retour ensemble afin d'évaluer les satisfactions et insatisfactions de chacun.

- Parents/ Equipe d'animation

Chaque jour, nous faisons un bilan de la journée de l'enfant, et nous discutons si besoin des problèmes rencontrés et des projets d'activités à venir. Un échange par mail peut est parfois réalisé sachant que l'échange verbal reste pour moi le meilleur des retours.

Notre objectif à toutes et tous est de faire découvrir un grand nombre d'activités aux enfants du centre d'accueil et de loisirs, tout en respectant le rythme de chacun.

Afin d'évaluer le fonctionnement et le travail de l'équipe d'animation, plusieurs indicateurs sont observés :

- Nous serons également à l'écoute des parents pendant les temps d'accueil le matin et le soir.
- Enfin des réunions hebdomadaires permettront d'échanger entre animatrices et directrice.